

AVANT-PROPOS

En principe, ce dictionnaire comprend la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais et l'ancienne Province Rhénane (actuellement les *Regierungsbezirke* d'Aix-la-Chapelle, Coblenche, Cologne, Düsseldorf et Trèves). Une telle délimitation s'est révélée pourtant impossible dans la pratique : les possessions des établissements ecclésiastiques p. ex. n'étaient pas confinées dans une région et étaient souvent très éloignées les unes des autres. La projection des frontières actuelles dans le haut moyen âge est d'ailleurs chose absurde. En réalité ce dictionnaire est devenu une collection de tous les toponymes rencontrés dans les archives à l'intérieur du territoire délimité (1). Un effort a toutefois été fait pour extraire des archives au delà des limites ci-dessus, les matériaux toponymiques se rapportant à nos régions.

Tous les originaux antérieurs à 1226 ont été dépouillés, ainsi que les copies de textes antérieurs à 1200, lorsque l'original n'existait plus.

Les éditions n'ont été dépouillées que lorsque les originaux avaient disparu par la suite ou étaient, pour une raison quelconque, difficiles à atteindre. On a toutefois renvoyé aux *Diplomata Belgica* (édités par Koch et moi-même, pour les chartes insérées dans ce recueil.

Afin de pouvoir embrasser un territoire plus large et d'atteindre par là une base plus solide, on a relevé, dans les sources classiques et quelques sources importantes de l'époque mérovingienne, tous les toponymes situés au nord de la Seine et du Main.

Lors de la rédaction définitive, les matériaux ont été présentés de la manière la plus succincte :

En tête se trouve la forme actuelle ou la plus récente du toponyme (éventuellement, pour les noms non-identifiables, la forme ancienne entre guillemets), suivie d'un sigle indiquant l'arrondissement, la province ou le *Regierungsbezirk*. Si le nom n'est pas celui d'une commune actuelle, on a ajouté entre crochets le nom de la commune et le sigle. Puis viennent les formes anciennes. Chaque variante n'est mentionnée qu'une fois ; elle est suivie par la date et le sigle de la (des) source(s).

Afin de ne pas multiplier inutilement le nombre des variantes, on a résolu sans l'indiquer les abréviations non équivoques. Les abréviations douteuses ont été mises en italiques. Les variantes où l'abréviation cachait une grande partie du mot, ont été

(1) A l'exception toutefois des rares toponymes anglais (qui se trouvent surtout dans les archives de l'abbaye Saint-Pierre de Gand), ainsi que des noms de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme contenus dans les cartulaires et l'édition de Saint-Martin de Tournai.